
[Imprimer](#)

Appel à projets : Concours d'innovation - i-Nov

Image

L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » est un dispositif de soutien financé par le plan France 2030 qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française. La 10e vague du Concours est ouverte jusqu'au 28 septembre 2022 à 12h (midi heure de Paris).

Projets attendus

Ce concours d'excellence est dédié aux projets innovants mono-partenaires portés par des startups et PME et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale.

L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 1 M€ et 5 M€, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois.

Le projet doit s'inscrire dans l'une des 4 thématiques détaillées dans le cahier des charges.

- Numérique ;
- Santé ;
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ;
- Energies, ressources et milieux naturels.

Retrouvez, en téléchargement, les lauréats des vagues précédentes sur la page du [Concours d'innovation i-Nov dans le catalogue de l'offre Bpifrance](#).

Critères d'éligibilité et de sélection

- Dossier complet
- Domaine couvrant l'une des thématiques ci-dessus
- Total de dépenses éligibles entre 1 M€ et 5 M€
- Être porté par une PME unique
- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Impact économique
- Capacité du porteur à mener à bien le projet
- Performance environnementale du projet

Modalités de financement

Pour la part de dépenses éligibles, les taux maximums d'intervention sont les suivants :

- 45 % pour les petites entreprises

-
- 35 % pour les moyennes entreprises.

Le financement apporté dans le cadre du Concours d'innovation se fera sous forme d'aides d'Etat constituées pour 75 % de subventions et 25 % d'avances récupérables.

Dépôt de candidature

Date limite de dépôt : 28 septembre 2022 à 12h (midi heure de Paris)

Les dossiers de candidature sont à déposer exclusivement en ligne sur l'[extranet des projets innovants collaboratifs](#).

Pilotage du programme

concoursinnovation@bpifrance.fr

[LIEN](#)